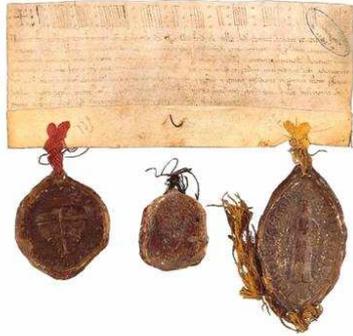


# L'histoire des sceaux



Charte de Geoffroy de Villehardoin en faveur de l'abbaye de Clairvaux (1216)  
AD Aube, 3 H 726

## Définition

Le sceau au Moyen Age est une « galette de cire » attachée à un document et portant l'empreinte laissée par la pression d'une matrice : objet métallique, gravé en creux d'images et de caractères. Lorsque le sceau est en métal, il est appelé « bulle ».

A une époque où peu d'hommes savent lire et écrire, le sceau, par l'image qu'il porte, permet d'identifier celui qui l'a apposé. Son possesseur est nommé le « sigillant ». Le sceau remplace sa signature et constitue la preuve de l'authenticité de l'acte auquel il est attaché. Il rappelle l'engagement pris par celui qui y est figuré.

## Un usage très ancien : le sceau de Mésopotamie

L'usage du sceau est très ancien et remonte aux origines de l'histoire. En Mésopotamie, utilisé dès le IV<sup>e</sup> millénaire avant Jésus-Christ, il est à la source de l'invention de l'écriture. Les sceaux-cylindres, imprimés sur une bulle d'argile qui contenait les termes de l'échange, permettaient d'identifier l'un des négociants.

A Rome, beaucoup de particuliers portaient des anneaux sigillaires dont ils apposaient l'empreinte au bas des documents par lesquels ils s'engageaient.



Un anneau sigillaire mérovingien  
musée Saint-Loup, Troyes

## L'âge d'or du sceau : le Moyen Age

Pendant tout le Moyen Age, la fonction principale du sceau est d'authentifier un acte et d'identifier celui ou ceux qui l'ont passé. Il remplace en quelque sorte une signature. Peu utilisé sous les rois mérovingiens, son usage se répand sous les Carolingiens et se généralise aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles à toutes les catégories d'hommes et de femmes, depuis le roi jusqu'au paysan, ainsi qu'à toutes les communautés religieuses ou laïques. Au cours du XV<sup>e</sup> siècle, l'emploi du sceau commence à diminuer tandis que la signature apparaît au bas des actes, que l'on fait appel de plus en plus à des notaires et que le papier remplace progressivement le parchemin. Après 1550, cet usage se raréfie, réservé au roi et à certains dignitaires, parallèlement à la diffusion du cachet de cire pour fermer les courriers.



Premier tampon-encreur de la mairie de Poligny (Aube), Second Empire

## Les sceaux aujourd'hui

Les premiers tampons encreurs des administrations sont de véritables matrices de sceaux.

Aujourd'hui, il est encore utilisé, essentiellement pour garantir l'inviolabilité de l'objet scellé ou d'un lieu. Les compteurs d'eau, de gaz ou d'électricité, les pièces à convictions pour un jugement, les lieux d'un crime sont ainsi protégés de toutes tentatives de fraude ou d'intrusion.



Plomb de compteur EDF

## Les matrices

La matrice est l'objet gravé en creux avec lequel on réalise l'empreinte dans la cire. Les matrices médiévales sont métalliques, le plus souvent en bronze, laiton ou cuivre, très rarement en métal précieux.

Il nous reste peu de matrices. A la mort du titulaire du sceau, elle était brisée, fondue ou enterrée avec le possesseur. Parfois, par souci d'économie, on reprenait la matrice de son père et on changeait la légende. En effet, la fabrication d'une matrice était un travail long et coûteux, qui nécessitait une gravure précise et méticuleuse. Il était effectué par des hommes de confiance, capables de graver les motifs et la légende à l'envers.



Matrice et sceau du chapitre de Saint-Etienne de Troyes  
Musée de Troyes

Matrice du sceau du seigneur de Villemoiron

## Les modes d'apposition

Au Moyen Age, il y a eu deux manières successives d'apposer un sceau sur un document : le plaquer sur celui-ci ou le suspendre.

Les plus anciens, sauf les bulles, toujours pendantes, étaient plaqués. On pratiquait une incision en croix dans le parchemin puis on repliait les quatre angles. La cire était ensuite appliquée sur cette ouverture et allait adhérer sur l'autre face du document.

A partir du XI<sup>e</sup> siècle, les sceaux plaqués vont être remplacés progressivement par des sceaux pendants. Deux méthodes existaient. Une bandelette pouvait être découpée au bas du parchemin sur laquelle on apposait le sceau, on dit alors que le sceau est appendu sur **simple queue**. Lorsque la bandelette de parchemin était repliée en deux et passait par une fente pratiquée dans le bas du document, le sceau était alors appendu sur une **double queue**.

Enfin la double queue pouvait être remplacée par des lacs (prononcer « la ») ou fils de soie ou une cordelette de laine ou de chanvre. Les fils de soie étaient plutôt employés par les grands personnages.



Un sceau plaqué (début XII<sup>e</sup> siècle)  
Hugues, comte de Troyes  
AD Aube, G 2608



Sceau appendu sur double queue  
Thomas de Beaumets,  
archevêque de Reims  
AD Aube, 3 H 3838



Sceau appendu sur lacs de soie  
Bernard, doyen de la chrétienté de  
Bar-sur-Aube  
AD Aube, 3 H 707

### ***De cire et de plomb***

Au Moyen Age, le sceau est en général en cire, parfois en plomb, on l'appelle alors bulle, et exceptionnellement en métal précieux (or). Les papes avaient coutume d'utiliser la bulle de plomb. Une bille de ce métal était écrasée entre deux matrices gravées. Le sceau avait alors l'aspect d'une monnaie, avec un avers et un revers.

Dans le cas des sceaux en cire, on pouvait aussi marquer une empreinte sur le revers, le contre-sceau. De plus petite dimension, il rendait plus difficile la falsification du sceau. Le plus souvent, le contre-sceau représentait les armoiries du sigillant. Dans de nombreux sceaux, la cire garde encore les empreintes digitales de celui qui l'a fait.

*Bulle du pape Jean XXII  
AD Aube, 3 H 71*

*Sceau et contre-sceau de Jeanne de Navarre  
AD Aube, 45 H 5*



### ***Des cires colorées***

Au cours du haut Moyen Age, la cire s'est substituée à l'argile. La cire médiévale à sceller était un mélange pour deux tiers de cire d'abeille et pour le tiers restant de substances diverses destinées à colorer et durcir le sceau (résine, poix, cendre, craie). Jusqu'au XI<sup>e</sup> siècle, il semblerait qu'on n'ait pas utilisé de matière colorante. La couleur variait alors entre le jaune pâle et le brun, selon la qualité de la cire et la proportion de poix présente dans le mélange. Puis on a commencé à introduire de la craie, rendant la cire plus blanche. Au cours du XII<sup>e</sup> siècle, de nouvelles couleurs apparaissent. Avec l'addition d'oxyde de plomb ou d'extraits de plante tinctoriale, l'orcanette, on obtenait une cire rouge. L'adjonction d'oxyde de cuivre permettait d'avoir de la cire verte.

A partir de Philippe Auguste, la chancellerie tenta de réglementer la couleur de la cire. Ainsi, l'emploi de la cire verte devait être réservé aux actes solennels à effet perpétuel et la cire jaune aux actes limités dans le temps. Ce n'est qu'à partir de Jean le Bon que cette règle fut respectée.



*Cire naurewe - AD Aube, 3 H 120*

*Cire verte - AD Aube, 3 H 728*

*Cire rouge - AD Aube, 42 Fi 61*

*Contre-sceau et sceaux de Gautier Ier de Vignory*

## Formes et dimensions

La forme comme les dimensions sont variées. Les sceaux peuvent mesurer de 10 à 120 mm. Plus de vingt formes ont été recensées mais les deux plus courantes sont la ronde et celle dite en « navette ». La première remonte à la plus haute Antiquité ; c'est la plus fréquemment utilisée. La seconde, appelée encore « ogivale », apparaît au XI<sup>e</sup> siècle. Elle est plutôt employée par les dames ou les ecclésiastiques, sans que ce soit une règle.



Sceau rond de Louis IX  
AD Aube, 42 Fi 29



Contre-sceau à contour hexagonal  
AD Aube, 3 H 3548

Sceau en navette, cire rouge sur berceau de cire naturelle  
Jean, cardinal-évêque de Préneste  
AD Aube, 3 Hom le Libéral 3237

## La légende

Elle permet de connaître précisément l'identité du sigillant, qu'il s'agisse, d'une abbaye, d'une personne physique ou d'une institution.

Sauf dans le cas des bulles, la légende est généralement écrite sur le pourtour, suivant son contour ; elle utilise en grande partie les règles d'écriture employées dans les monnaies. La lecture commence en haut, le début étant marqué, comme sur les monnaies d'alors, par une petite croix (ou croisette), une étoile ou un fleuron. Suit généralement le terme SIGILLUM ou SEEL, pouvant être abrégé de diverses manières, tout comme les autres mots, afin d'en mettre le plus grand nombre : nom, titulature...

Jusqu'à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, on emploie le latin. La langue vulgaire, le français, apparaît au XIII<sup>e</sup> siècle, d'abord dans les noms puis dans le reste de la légende.



Marguerite de France, inscription en français  
AD Aube, 42 Fi 115



Henri I<sup>er</sup> comte de Troyes, inscription en latin  
AD Aube, 42 Fi 2

## Les principaux types iconographiques de sceaux

### **Sceau du roi de France Philippe IV**

AD Aube, 42 Fi 33



### **Le type de majesté**

Le plus ancien serait celui de Henri I<sup>er</sup>, datant de 1035. Le roi est vu de face, assis sur son trône. Il a revêtu ses attributs royaux : couronne, manteau, sceptre, fleur de lys ou autres symboles de son pouvoir.

### **Sceau de Gaucher V de Châtillon**

AD Aube, 42 Fi 52



### **Le type équestre**

Le chevalier est représenté à cheval dans son équipement de guerrier, brandissant son épée. Simple au début, son équipement devient de plus en plus élaboré et le cheval est doté d'une housse portant les armoiries du seigneur que l'on peut voir aussi sur son écu. Le détail de son armement est de mieux en mieux représenté.

### **Sceau d' Anne de Congy**

AD Aube, 42 Fi 110



### **Le type pédestre (effigie en pied)**

Le personnage est représenté debout, en pied, parfois sous un décor d'architecture. Il est plutôt utilisé pour représenter une dame ou un ecclésiastique.

### **Sceau de Guillaume de Sauzoit**

AD Aube, 3 H 1193



### **Le type armorial ou héraldique**

Le sceau montre un écu avec les armoiries du possesseur comme principal illustration. Ce sont les sceaux les plus répandus, concernant non seulement les nobles mais aussi les bourgeois, les officiers, les villes, les corps de métiers et autres communautés.

### **Sceau de Jean, prévôt de la Chrétienté de Bar-sur-Aube**

AD Aube, 3 H 715



### **Le type monumental**

Le sceau représente des monuments réels ou symboliques : enceintes de villes, murailles et tours, ponts, beffroi, édifices religieux

### **Sceau d'Aymon de Savoie, officier de l'archidiacre de Reims L'archange Gabriel pesant les âmes**

AD Aube, 3 H 3784



### **Le type hagiographique**

Il montre une scène religieuse, le Christ, la Vierge, des anges ou des saints. Parfois le possesseur peut être représenté agenouillé aux pieds du saint ou sous une niche au-dessous de la scène pieuse.

## ***La conservation et la restauration***

Le sceau, en cire, est fragile et le temps peut le rendre friable et cassant. Dès le Moyen Age, on a cherché à le protéger en l'enfermant dans un petit sachet de toile, de parchemin ou même exceptionnellement dans un étui ou un coffret en bois. La recherche d'un meilleur support d'apposition que les languettes de parchemin, « les queues », a peut-être aussi expliqué l'utilisation de plus en plus fréquente de cordelettes ou de lacs de soie, outre leur caractère prestigieux. Leur conservation au cours des siècles, leur manipulation, les erreurs de certains archivistes et collectionneurs qui pensaient les conserver au mieux en les détachant de leur document d'origine, ont dégradé les sceaux. Rares sont ceux qui restent indemnes. Cependant leur nature malléable permet de les restaurer et de ressouder les fragments ou de compléter les manques par l'adjonction de cire afin de les consolider.

Aujourd'hui, les sceaux détachés sont conservés dans des boîtes de mousse neutre dont la cavité est taillée pour les immobiliser au mieux. Les chartes scellées sont conditionnées dans des boîtes individuelles, les sceaux calés afin qu'ils n'exercent aucune traction qui pourrait à la longue rompre les liens qui les relie au document.



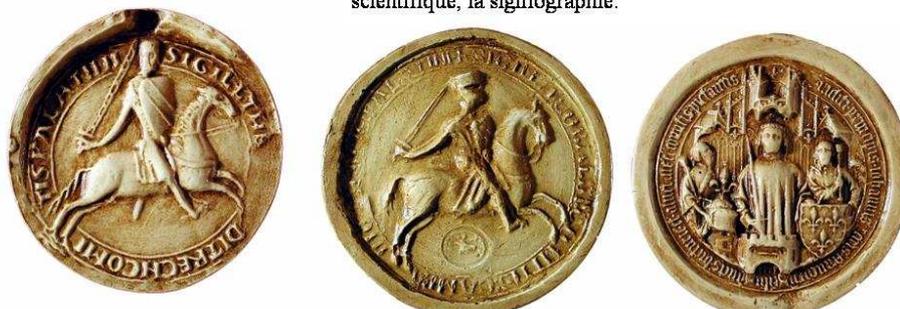
*Sceau de Pierre,  
doyen de l'église de Chaumont  
avant et après restauration  
AD Aube, 3 H 1256*

*Sceau de Henri III de Champagne, roi de Navarre,  
avant et après restauration  
AD Aube, 42 Fi 26*

## ***Le moulage***

La reproduction de sceaux participe à la conservation des originaux, permettant la communication de leur copie.

Les moulages sont réalisés en plâtre ou en résine, leur patine met en relief des détails, tout comme leur agrandissement rendu possible grâce au moule en élastomère. Les moulages permettent une plus grande manipulation et diffusion de ces empreintes. Ainsi de grandes collections se sont constituées, notamment aux Archives nationales qui conservent plus de 80 000 moulages composées de pièces venant de lieux divers. Le classement et la comparaison de celles-ci favorisent leur étude scientifique, la sigillographie.



*Moulage du sceau de Thibaud III,  
comte de Champagne  
AD Aube, 1 ms 19*

*Moulage du sceau de Thibaud IV,  
comte de Champagne  
AD Aube, 2 ms 13*

*Moulage du sceau de Jean,  
duc de Berry  
AD Aube, 1 ms 18*